



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

12-04-2017-04

Date de convocation le 07/04/2017

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 9
Procuration : 1
Votants : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 avril 2017

Le douze avril deux mil dix sept à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, PALIS, PÉAN, et ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, et SALLEFRANQUE.

Pouvoirs : Mme POLHER a donné pouvoir à M. CLAVÉ
Mr HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

Absente excusée : Mme LOQUET

Absente : Mme BERT

Secrétaire de séance élue : M. BAZIARD

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 LOTISSEMENT DE LA GEOULE

Le Maire sort de la salle pour le vote des comptes administratifs et laisse la présidence à Mme Etchart, 1ère adjointe, qui présente les résultats du compte administratif du lotissement de la Geoule pour l'année 2016:

Le compte administratif 2016 fait apparaître les résultats suivants :

	Dépenses de fonctionnement ou déficit	Recettes de fonctionnement ou excédent	Dépenses d'investissement ou déficit	Recettes d'investissement ou excédent
Opérations de l'exercice				
Totaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultats de clôture	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
		0.00 €		0.00 €

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 2016 du lotissement de la Geoule à l'unanimité des membres votants lors du vote (10 voix).

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme.

Maire,



Jacques CLAVÉ